



Dans l'affaire de la faillite de :

9328-8017 QUÉBEC INC.
FAISANT AFFAIRE SOUS LE NOM DE
MG FABRICATION

TROUSSE D'INFORMATION

Septembre 2026

AUX SOUMISSIONNAIRES

Avis de vente par demande de soumissions

9328-8017 Québec Inc.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., en sa qualité de syndic autorisé en insolvabilité à la faillite de 9328-8017 QUÉBEC INC., sollicite par la présente des soumissions pour l'achat des actifs suivants, tel que décrits ci-dessous :

LOT	DESCRIPTION DES ACTIFS	VALEUR MARCHANDE ESTIMÉE (\$)
Lot 1	Inventaire et marchandises	8 000
Lot 2	Mobilier, équipements et outillage	44 800
Lot 3	Compresseur et dépoussiéreur	8 500
Lot 4	Logiciel – Cabinet Vision Core x2D CAD – 2024	600
Lot 5	Plaqueuse de chants – Fravol – 2023	65 000
Lot 6	Dépoussiéreur industriel – Belfab – 2008	6 500
Lot 7	Routeur CNC – Thermwood – CS43-510	45 000
Lot 8	Bras de manutention – Delaney	6 500
Lot 9	Chariot élévateur – Yale – ERC050VGN36TE083	10 000
Lot 10	Volkswagen – Golf GTI – 2018	9 000
Lot 11	Ford – F150 XLT – 2023	38 000
Lot 12	Ford – Escape Titanium – 2018	9 000
Lot 13	Remorque – Gator – 8.5X22TA – 2025	14 000
Lot 14	Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles	N/A

Le détail de l'avis de vente par demande de soumissions est disponible sur le site Internet de Mallette syndics et gestionnaires au www.syndics.mallette.ca.

Inspections des actifs et questions

La visite des actifs se fera uniquement sur demande de rendez-vous. Veuillez communiquer avec Services FL au 450-437-6661.

Pour de plus amples informations concernant le processus de vente, vous pouvez joindre Catherine Abel au 514-395-02569 poste 2162 ou par courriel à catherine.abel@mallette.ca.

Conditions de vente

Les conditions de vente font partie intégrante de l'avis de vente par demande de soumissions. Toutes soumissions reçues et toutes ventes en résultant y sont assujetties. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

Toute soumission d'achat sera acceptée par écrit seulement.

Réception et ouverture des soumissions

Toutes les soumissions doivent être reçues au bureau du syndic au 2600-500 Place d'Armes, à Montréal QC H2Y 2W2 ou par courriel à soumissions@mallette.ca avant 9 h 30, le 5 octobre 2026. Les soumissions seront ouvertes sans la présence des soumissionnaires.

Toutes les soumissions doivent :

- Être présentées sur le formulaire de soumission
- Si la soumission est envoyée par courrier ou remise en main propre, elle doit être scellée portant la mention « SOUMISSION 9328-8017 Québec Inc. » au recto de l'enveloppe
- Si la soumission est envoyée par courriel, elle doit mentionner en objet « SOUMISSION 9328-8017 Québec Inc. »
- Être accompagnées d'une confirmation du transfert bancaire ou d'une traite bancaire à l'ordre de Mallette syndics et gestionnaires inc. d'une somme de :
 - 20 % pour les biens meubles
 - 5 % pour les biens immobiliers

Les coordonnées bancaires seront transmises sur demande adressée à soumissions@mallette.ca.

Les virements Interac ne seront pas acceptés. Toute soumission accompagnée d'un tel mode de paiement sera jugée non conforme et rejetée.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
2600-500 Place d'Armes
Montréal QC H2Y 2W2
Téléphone : 1 800 824-9099

Formulaire de soumission

Dans l'affaire de la faillite de :

9328-8017 Québec Inc.

À : **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**

2600-500 Place d'Armes

Montréal QC H2Y 2W2

Téléphone : 1 800 824-9099

Courriel : soumissions@mallette.ca

1. **NOM DU SOUMISSIONNAIRE :** _____
2. **ADRESSE :** _____
3. **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :** _____
4. **COURRIEL :** _____

5. Le soussigné reconnaît avoir reçu et examiné les Conditions de vente dans l'affaire susdite. Le soussigné reconnaît que le présent avis de vente par demande de soumissions visant les actifs ci-dessous mentionnés a été fait conformément auxdites Conditions et il accepte d'y être lié comme si celles-ci étaient énoncées dans la présente soumission comme y faisant partie intégrante.

6. **PRIX OFFERT**

		PRIX OFFERT (\$)
Lot 1	Inventaire et marchandises	_____
Lot 2	Mobilier, équipements et outillage	_____
Lot 3	Compresseur et dépoussiéreur	_____
Lot 4	Logiciel – Cabinet Vision Core x2D CAD – 2024	_____
Lot 5	Plaqueuse de chants – Fravol – 2023	_____
Lot 6	Dépoussiéreur industriel – Belfab – 2008	_____
Lot 7	Routeur CNC – Thermwood – CS43-510	_____
Lot 8	Bras de manutention – Delaney	_____
Lot 9	Chariot élévateur – Yale – ERC050VGN36TE083	_____
Lot 10	Volkswagen – Golf GTI – 2018	_____
Lot 11	Ford – F150 XLT – 2023	_____

Lot 12	Ford – Escape Titanium – 2018	
Lot 13	Remorque – Gator – 8.5XX22TA – 2025	
Lot 14	Droits du syndic autorisé en insolvabilité dans les actifs intangibles	
	TOTAL	

Il est impératif que toute soumission en bloc ou englobant ces lots ou sous-lots indique la valeur attribuée à chaque lot.

1. CONDITIONS SPÉCIALES :

2. Le soussigné remet, avec la présente soumission, une confirmation du transfert bancaire ou d'une traite bancaire à l'ordre de **MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**, représentant 20 % pour les biens meubles et 5 % pour les biens immobiliers, de la soumission.

FAIT à _____ en date du _____

Nom du soumissionnaire

Par : Signataire autorisé(e)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE – IN THE MATTER OF THE BANKRUPTCY OF:

9328-8017 QUÉBEC INC.

CONDITIONS DE VENTE – CONDITIONS OF SALE

Les conditions, réserves et modalités ci-après énumérées font partie intégrante de l'avis de vente par demande de soumission; toutes soumissions reçues et toutes ventes en résultant y sont assujetties. Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en prendre connaissance et d'en obtenir copie.

The terms, conditions and reserves hereafter set forth form an integral part of the notice calling for tenders; all offers received and any sale resulting therefrom shall be subject to these terms and conditions. The tenderers have the responsibility of obtaining a copy and thereof review them.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de refuser toutes et chacune des soumissions, et la plus haute soumission ne sera pas nécessairement acceptée.
2. L'acceptation de toute soumission sera conditionnelle à l'approbation des créanciers garantis et des inspecteurs, s'il y a lieu.
3. Certains biens pourraient faire l'objet de crédits-baux ou être assujettis à des sûretés ou autres charges.
4. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de disposer des actifs de toute autre façon prévue à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Le soumissionnaire reconnaît qu'il ne pourra réclamer quelque indemnité que ce soit à la suite de cette décision.
5. Toute soumission doit contenir une adresse à laquelle les communications relatives à la soumission pourront être transmises.
6. Les soumissions ne seront pas acceptées à moins d'être accompagnées d'un **dépôt d'au moins 20 % pour les biens meubles et d'au moins 5 % pour les biens immobiliers**, du montant de la soumission. Si elles sont envoyées par courrier ou remises en main propre, elles doivent être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit le mot « **soumission** », de même que le nom du dossier pour lequel les soumissions sont demandées. Si elles sont envoyées par courriel, elles doivent mentionner en objet le mot « **soumission** » de même que le nom du dossier pour lequel les soumissions sont demandées.

GENERAL CONDITIONS

1. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to refuse any and all tenders and the highest tender shall not necessarily be accepted.
2. The acceptance of any tender shall be conditional upon the approval of the secured creditors and inspectors, if applicable.
3. Certain items may be subject to equipment leases, financing arrangements, security interests in favour of third parties or any other charges.
4. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to dispose of the assets in any other manner provided for under the *Bankruptcy and Insolvency Act*. The tenderer acknowledges that it shall not be entitled to claim any indemnity whatsoever as a result of this decision.
5. Each tender must contain an address to which a correspondence relative to the offer may be sent.
6. Tenders will not be accepted unless they are accompanied by a **deposit of at least 20% of the offer for movable property and at least 5% for real estate**, and are sealed and clearly marked on the face of the envelope with the word "**tender**" followed by the name of the bankrupt estate or the file for which the tenders have been called. If sent by email, the tenderers must indicate in the subject line the word "**tender**" followed by the name of the bankrupt estate or the file for which the tenders have been called.

7. Les dépôts seront promptement retournés aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Par ailleurs, tout soumissionnaire qui retirerait sa soumission à tout moment avant qu'il reçoive avis du résultat de l'avis de vente par demande de soumissions, verrait son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts minimums payés par le soumissionnaire au syndic autorisé en insolvabilité.
8. Les soumissions seront acceptées en présumant que le soumissionnaire a examiné les actifs offerts en vente, qu'il s'est fié entièrement et seulement à son examen et enquête et à son propre jugement, et **aucune garantie n'est donnée** ou ne peut être sous-entendue ou présumée quant à la quantité, la description, la qualité, la nature ou l'état des actifs de quelque manière que ce soit.
9. Toutes les taxes de vente et autres droits pouvant être exigibles en rapport avec la vente seront payées par l'acheteur en sus du prix d'achat, sauf dispositions contraires clairement énoncées dans la soumission.
10. Les adjudicataires doivent prendre possession des actifs, autres que les immeubles, **à leurs frais**, dans les cinq (5) jours suivant la date d'acceptation de leur soumission, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
11. Les adjudicataires doivent payer le solde dû sur l'achat des actifs dans les **cinq (5) jours de la date d'acceptation** de leur soumission ou avant d'en prendre possession, selon celle des deux dates qui survient en premier lieu, à moins que le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, n'autorisent un plus long délai.
12. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de se conformer aux exigences des articles 10 et 11 ci-dessus, il doit assumer toutes dépenses additionnelles encourues par l'actif en raison de son défaut.
13. Lorsque l'adjudicataire fait défaut de payer les dépenses additionnelles mentionnées à l'article 10 ci-dessus, le syndic autorisé en insolvabilité peut révoquer l'acceptation de la soumission et confisquer le dépôt à titre de dommages-intérêts minimums.
14. Lorsqu'une soumission est assujettie à une condition, la soumission doit énoncer le montant de la soumission si cette condition est acceptée par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, et le montant de la soumission si la condition n'est pas acceptée.
7. The tender deposits will be promptly returned to the unsuccessful tenderers. On the other hand, in the event a tenderer withdraws his tender at any time before he receives notification of the decisions made in respect of the tenders, the deposit of such tenderer shall be forfeited as minimum liquidated damages paid by the tenderer to the Trustee.
8. Tenders will be accepted on the basis that the tenderer has inspected the assets offered for sale, and has relied entirely and solely upon his own inspection, investigation and judgment, and is purchasing on the basis that there are **no representations, warranties** and conditions, expressed or implied in any manner whatsoever as to the quantity, the description, quality, nature or condition of the assets.
9. Any and all sales taxes and/or levies payable in connection with the sale shall be payable by the purchaser in addition to the purchase price, unless clearly indicated otherwise in the tender.
10. Successful tenderers shall take possession of the assets, other than real property, **at their own expense**, within five (5) days of the date of the acceptance of their offer, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
11. Successful tenderers shall pay the balance due on the purchase of assets, other than real property, **within five (5) days of the date of acceptance** of their offer, or prior to taking possession, whichever first occurs, unless the Trustee, the secured creditor and the inspectors, authorize a longer delay.
12. Where a successful tenderer does not comply with Sections 10 and 11, he shall pay all additional costs incurred by the estate by reason of his noncompliance therewith.
13. Where the successful tenderer fails to pay the additional expenses referred to in Section 10 above, the Trustee may revoke the acceptance of the offer and forfeit the deposit as minimum liquidated damages.
14. Where a tender is subject to a condition, the tender shall state both the amount of the tender if the condition is accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, and the amount of the tender if the condition is not accepted.

15. Lorsqu'une soumission est assujettie à une ou plusieurs conditions et que la soumission ne mentionne qu'un montant; ce montant sera considéré comme étant le montant de la soumission si la ou les conditions énoncées dans la soumission ne sont pas acceptées par le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu.
16. Le syndic autorisé en insolvabilité demeurera propriétaire des actifs visés par la soumission jusqu'à paiement intégral du prix de vente et de toutes les taxes applicables par l'acheteur.
17. S'il y a une offre de vendre pour le compte de l'actif, toutes les conditions ici énumérées s'appliquent, avec les adaptations nécessaires, et une garantie de réalisation nette minimum pour l'actif doit être énoncée dans l'offre.
18. La soumission, son acceptation et les présentes conditions de vente, lesquelles seront réputées faire partie intégrante de la soumission, constitueront un contrat de vente qui liera les parties. L'adjudicataire continuera d'être lié par ces conditions nonobstant l'exécution d'un contrat ou acte de vente distinct.
19. Le syndic autorisé en insolvabilité, les créanciers garantis et les inspecteurs, s'il y a lieu, se réservent le droit de renoncer à toutes et chacune des présentes conditions.
20. Si le soumissionnaire, dont la soumission est acceptée, est une personne liée au sens des dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, la transaction devra être autorisée par le tribunal, et ce, aux frais du soumissionnaire.
21. Dans l'éventualité où les actifs comprendraient des ordinateurs et/ou autres périphériques de stockage, l'adjudicataire s'engage à prendre toutes les mesures requises pour que les données qui y sont enregistrées fassent l'objet d'une suppression définitive, sans en garder aucune reproduction, complète ou partielle, et ce, avant de permettre l'utilisation de ces actifs et/ou avant de les mettre à disposition à un tiers et/ou avant toute autre forme d'aliénation, sauf entente contraire conclue avec le Syndic;
22. Le soumissionnaire reconnaît que le syndic ne fait aucune représentation quant à la conformité des actifs, à quelque norme que ce soit (y compris toute norme d'ordre environnemental), peu importe le moment où celle-ci était en vigueur, en ce qui a trait aux actifs, à leur disposition ou à leur utilisation, et renonce à tout recours pouvant découler du défaut des actifs de respecter une telle norme.
15. Where a tender is subject to one or more conditions and the tender states only one amount; that amount shall be considered to be the amount of the tender if the condition or conditions mentioned in the tender are not accepted by the Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any.
16. Title to the property covered by the tender shall remain with the Trustee until payment in full of the purchase price and of all applicable taxes by the purchaser.
17. Where an offer to sell on behalf of the estate is made, the conditions herein mentioned apply to the offer, with such adjustments as the circumstances require, and a net guaranteed minimum return to the estate must be stated in the offer.
18. The tender and the acceptance thereof, together with these conditions of sale, which shall be deemed to form part of such tender, shall constitute a binding agreement of purchase and sale. These conditions shall survive the execution of any subsequent separate deed of sale.
19. The Trustee, the secured creditors and the inspectors, if any, reserve the right to waive any or all of the foregoing conditions.
20. If the tenderer whose tender is accepted is a related party within the meaning of the *Bankruptcy and Insolvency Act*, the transaction shall require court approval, at the tenderer's expense.
21. In the event that the assets include computers and/or other storage devices, the successful tenderer undertakes to take all necessary steps to ensure that the data stored therein is permanently deleted, without retaining any copy thereof, either complete or partial, prior to allowing the use of such assets and/or making them available to a third party and/or any other form of disposition, unless otherwise agreed with the Trustee.
22. The tenderer acknowledges that the trustee makes no representation as to the compliance of the assets with any standard whatsoever (including any environmental standard), regardless of when such standard was in force, with respect to the assets, their disposition or their use, and waives any recourses that may arise from the assets' failure to comply with any such standard.

CONDITIONS SPÉCIALES

23. Les actifs seront vendus dans « **l'état et la situation où ils se trouvent** », sans aucun ajustement ni responsabilité de la part du syndic autorisé en insolvabilité.
24. Si, pour quelque raison, le syndic autorisé en insolvabilité était incapable de livrer à l'acheteur un actif ou une catégorie quelconque d'actifs, le syndic autorisé en insolvabilité pourra, à sa seule discrétion, soit révoquer son acceptation de la soumission, soit convenir avec l'acheteur et avec l'accord du créancier garanti et des inspecteurs, s'il y a lieu, d'une somme à être appliquée en réduction du prix de vente.
25. Les soumissions pourront être faites en utilisant le formulaire prévu à cette fin dont des exemplaires seront disponibles lors de l'inspection ou en s'adressant au bureau du syndic autorisé en insolvabilité.
26. **L'acheteur sera responsable de tous dommages causés aux locaux** et à l'immeuble en raison du démantèlement et/ou du déménagement des actifs et de son occupation des lieux, et tiendra le syndic autorisé en insolvabilité indemne de toutes réclamations ou recours qui pourraient être exercés contre lui en rapport avec de tels dommages.
27. Les soumissions « en bloc » et les soumissions englobant plusieurs lots ou sous-lots doivent nécessairement indiquer la valeur attribuée à chacun. ***Il est impératif que toute soumission en bloc ou englobant ces lots ou sous-lots indique la valeur attribuée à chaque lot.***

SPECIAL CONDITIONS

23. The assets will be sold on an “**as is and where is basis**” without any adjustments or responsibility on the part of the Trustee.
24. Should, for any reason, the Trustee be unable to deliver to the purchaser an asset or a category of assets, the Trustee, in his sole discretion, may either revoke his acceptance of the tender, or agree with the purchaser to a reduction of the sale price in such amount as the secured creditor and the inspectors, if any, will approve.
25. Tenders may be submitted using the standard form of tender, copies of which will be available at the time of the inspection and from the Trustee's office.
26. **The purchaser shall be responsible for all damages caused to the premises** and to the building as a result of dismantling and/or moving of the assets and of his occupation of the premises, and shall hold the Trustee harmless from any claims and recourses which may be brought against him in respect of such damages.
27. Tenders “en bloc” and tenders comprising several lots or sub-lots must necessarily indicate the value attributed to each lot or sub-lot. ***It is imperative that any “en bloc” tender or any tender including these lots or sub-lots indicate the value attributed to each lot or sub-lot.***

**CONDITIONS ET MODALITÉS
SUPPLÉMENTAIRES APPLICABLES AUX
BIENS IMMOBILIERS**

28. Nonobstant toute autre mention à l'avis de vente publié et aux présentes conditions de vente, le dépôt requis pour l'achat de l'immeuble sera de 5 % du montant offert; le solde du prix d'achat sera payable lors de la signature de l'acte de vente qui surviendra au plus tard 30 jours après l'acceptation de la soumission.
29. Tous les ajustements seront calculés à la date de la signature de l'acte de vente ou à la date de prise de possession de l'immeuble par l'acheteur, selon la date qui surviendra en premier lieu. Tous les frais de la vente et de son enregistrement seront à la charge de l'acheteur.
30. Le syndic ne fournira aucun titre, certificat de localisation, plan d'arpentage, etc., autres que ceux qui sont déjà en sa possession, ni aucune garantie, quelle qu'elle soit, quant aux bornes et dimensions du terrain, qualité du sol, etc.

En cas de différence entre la version anglaise et française, la version française a prédominance sur toute autre version.

**SPECIAL CONDITIONS RELATIVE TO THE
IMMOVABLE PROPERTY**

28. Notwithstanding anything to the contrary contained in the published notice of sale and in these conditions of sale, the required deposit for the purchase of the property shall be 5% of the offer; the balance of the purchase price shall be payable upon the execution of the deed of sale, which shall be not more than 30 days after the acceptance of the offer.
29. All adjustments shall be calculated as at the date of the execution of the deed of sale or as at the date of the purchaser entering into possession of the property, whichever first occurs. All costs of the sale, including its registration, shall be borne by the purchaser.
30. The trustee shall furnish no title deeds, localization and survey certificates or plans, etc., other than those already in his possession nor any warranty of any kind in respect of boundaries, land measurements, soil quality, etc.

In case of difference between the English and French versions, the French version will prevail.

**MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ**



LOT 1

Inventaire et marchandises

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

INVENTAIRE ET MARCHANDISES**LOT 1**

		VALEUR	
N°	QTÉ	DESCRIPTION	AU COÛTANT ESTIMÉE
1-1	1	Ensemble de matériaux pour la fabrication de cuisine et mobilier sur mesure haut de gamme, tel que : -1 Ensemble de planches et restant de planches de bois pressé de grandeurs assorties -1 Ensemble de moulures de grandeurs assorties -1 Ensemble de rubans de finition partiellement épuisés, assortis -1 Bonbonne de Helmistik 1685 partiellement vidée -1 Bonbonne de Helmistik 1685 vide -1 Ensemble de quincaillerie pour meubles, assortis -1 Ensemble de pièces et accessoires pour meubles, assortis -18 Boîtes de pièces et d'accessoires pour meubles neuves en boîte, assorties Les informations fournies sont à titre indicatif seulement. Mallette Syndics et Gestionnaires Inc. et Services FL ne peuvent être tenus responsables de tout écart de quantité, de valeur, de description ou de toute autre erreur entre cette liste et le matériel réel sur place. L'acheteur soumissionnaire effectuera sa propre analyse lors de l'inspection des actifs.	8 000,00 \$

TOTAL**8 000,00 \$**



LOT 2

Mobilier, équipements et outillage

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
ATELIER				
2-1		Ensemble de mobilier, comprenant : -1 Armoire de rangement en mélamine blanche, 5 portes -1 Meuble de rangement en mélamine blanche, 4 portes et 5 tiroirs -1 Étagère de rangement à ruban -1 Classeur en métal beige, 4 tiroirs -1 Meuble de rangement en bois pressé, 7 tablettes -1 Armoire de rangement en métal jaune, 2 portes -1 Établi en bois pressé, 2 portes et 32 tiroirs, ± 20 pi -1 Établi en bois pressé, 4 portes et 10 tiroirs, ± 16 pi -2 Armoires de rangement en mélamine blanche, 2 portes -1 Meuble de rangement en bois pressé, 4 portes et 12 tiroirs -1 Étagère en métal noir, 3 niveaux -4 Contenants à déchets en bois pressé et mélamine, assortis		4 500,00 \$
2-2		Ensemble d'équipement, comprenant : -1 Enrouleur de tuyau à ressort REELWORKS -1 Dévidoir de tuyau mural ARCTIC FLEX -3 Ventilateurs COMMERCIAL ELECTRIC -1 Aspirateur d'atelier KING CANADA -1 Épurateur d'air 3 vitesses KING INDUSTRIAL -4 Colonnes de support LEUZE ELECTRONIC -1 Étiqueteuse DYMO -2 Pelles à neige en plastique rouge -1 Distributeur d'eau AVALON		2 000,00 \$
2-3		Ensemble d'équipement mobile, comprenant : -1 Chariot de transport en métal noir -1 Support en métal noir sur base roulante -1 Transpalette manuel TSP5500 -2 Diabes de manutention en métal rouge -1 Chariot en bois à 6 sections vertical sur roues -2 Chariots en bois à 10 sections vertical sur roues -4 Chariots utilitaires en bois pressé et mélamine, assortis -1 Contenant à déchets en bois sur roues -8 Petits chariots plateforme en bois -1 Chariot en mélamine brune -1 Chariot plateforme en bois		1 200,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-4	1	Transformateur Marque : MARCUS Modèle : MT6A13 Série : 2632-1006ENCL1		600,00 \$
2-5	1	Transformateur Marque : MARCUS Modèle : MT30A4 Série : 5532-812ENCL1		600,00 \$
2-6	1	Aspirateur de poussière HEPA Marque : FESTOOL Modèle : CT MIDI I Série : Non disponible		800,00 \$
2-7	1	Toupie plongeante Marque : FESTOOL Modèle : OF 2200 EB-F Série : 40074832		850,00 \$
2-8	1	Ponceuse Marque : FESTOOL Modèle : RO 150 FEQ Série : 40887036		500,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-9	1	Pompe à vide Marque : BUSCH Modèle : MINK Série : Non disponible		6 000,00 \$
2-10	1	Thermopompe Marque : ELIOS Modèle : Non disponible avec : -1 Unité de climatisation murale		1 200,00 \$
2-11	1	Raboteuse Marque : GENERAL INTERNATIONAL Modèle : Non disponible		1 200,00 \$
2-12	1	Dégauchisseuse Marque : GENERAL INTERNATIONAL Modèle : 80-200 Série : 80106399 Année : 1999		1 200,00 \$
2-13	1	Collecteur de poussière Marque : KING INDUSTRIAL Modèle : KC-3105C Série : Non disponible		300,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

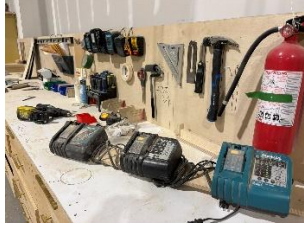
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-14	1	Scie à panneaux sur table coulissante Marque : ALTENDORF Modèle : WA6 Série : 08-04-80-004 Année : 2008		3 500,00 \$
2-15	1	Chariot basculant en plastique noir		150,00 \$
2-16	2	Tables élévatrices hydrauliques à ciseaux, ± 7 pi		1 600,00 \$
2-17		<u>Ensemble d'outils et d'équipements, comprenant :</u> -1 Radio de chantier MAKITA -5 Chargeurs de batteries 18V MAKITA -4 Batteries rechargeables 18V MAKITA -2 Chargeurs de batteries 12V/20V DEWALT -1 Batterie rechargeable 20V DEWALT -2 Visseuses à chocs à batteries MAKITA -2 Perceuses-visseuses à batteries MAKITA -1 Perceuse à percussion à batteries MAKITA -6 Cloueuses-agrafeuses pneumatiques, assorties -1 Ensemble d'outils à main et accessoires d'ébénisterie		1 700,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-18	1	Perceuse inséreuse à penture Marque : BLUM Modèle : MINIPRESS MSP / M51N1053 Série : CC 439 Année : 1989		1 200,00 \$
2-19		<u>Ensemble d'outils, comprenant :</u> -1 Scie à onglets RIDGID Modèle : Non disponible -1 Scie à onglets BOSCH Modèle : GCM12SD		600,00 \$
2-20		<u>Ensemble d'outils, comprenant :</u> -1 Ponceuse à bande MAKITA -1 Coupeuse de stratifié PORTER-CABLE -2 Toupies à main BOSCH -2 Toupies compactes à batteries MAKITA -1 Ponceuse-polisseuse pneumatique DYNABRADE -1 Ponceuse orbitale à batteries MAKITA -1 Ponceuse-polisseuse orbitale BOSCH -1 Routeur à base fixe PORTER-CABLE -1 Ponceuse orbitale DEWALT -1 Scie sauteuse MAKITA -1 Outil polyvalent MASTERCRAFT -1 Pistolet thermique KING CANADA -1 Perceuse DEWALT -1 Marteau perforateur DEWALT -1 Toupie plongeante PORTER-CABLE		2 000,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-21	1	Contenant à déchets, auto basculant en acier bleu		1 500,00 \$
2-22		<u>Ensemble d'outils et d'équipements, comprenant :</u> -1 Compresseur à air KING CANADA -1 Scie circulaire à batteries DEWALT -1 Batterie rechargeable 20V DEWALT -1 Raboteuse à batteries DEWALT -1 Niveau laser DEWALT -1 Scie sauteuse à batteries MAKITA -1 Dévidoir mural CONNECT -2 Enrouleurs de câble d'extension rétractable VEVOR (neuf) -2 Enrouleurs de tuyau d'air rétractable VEVOR (neuf) -1 Piétement pour scie à onglets en métal -1 Aspirateur d'atelier RIDGID -1 Compresseur d'air METABO HPT -1 Escabeau en aluminium, 6 marches	 	2 000,00 \$
2-23	1	Perceuse inséreuse à penture Marque : BLUM Modèle : MINIPRESS / M51N1053 Série : CF 6486 Année : 1998		1 200,00 \$
2-24	1	Scie à onglets Marque : DEWALT Modèle : Non disponible Série : 70659		300,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

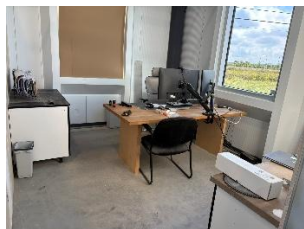
CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-25	1	Banc de scie de chantier Marque : DEWALT Modèle : DWE7491 Série : 138325 Avec : -1 Support de scie à table DEWALT Modèle : DWE74911		400,00 \$
2-26		Ensemble d'outils et d'équipement, comprenant : -1 Système de rangement MILWAUKEE PACKOUT, 5 pièces -6 Batteries rechargeables 20V DEWALT -2 Tournevis à percussion à batteries DEWALT -1 Marteau perforateur à batteries DEWALT -1 Scie sauteuse à batteries DEWALT -1 Meuleuse à batteries DEWALT -1 Aspirateur portable eau et poussière à batteries DEWALT -1 Cloueuse de finition à batteries DEWALT -1 Outil oscillant à batteries DEWALT		1 500,00 \$
2-27	3	Sections d'étagères industrielles, assorties		1 200,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
BUREAU				
2-28		<u>Ensemble de mobilier et équipements, comprenant :</u> -1 Porte-manteau en métal noir -1 Trottinette en plastique bleu YVOLUTION -4 Chaises en tissu noir -2 Bureaux «L» en mélamine bois et verte -1 Chaise de bureau en tissu noir sur roues -1 Mini armoire en mélamine noire, 2 portes -1 Classeur en métal brun, 2 tiroirs -10 Bacs de rangement en plastique noir -1 Étagère à 8 casiers en mélamine bois -1 Bureau «L» en mélamine grise -1 Fauteuil de bureau en tissu noir sur roues -1 Classeur en mélamine bois, noire et blanche, 3 tiroirs -1 Meuble de rangement en mélamine bois, 4 portes -2 Classeurs en métal bourgogne, 4 tiroirs -1 Bureau en bois -1 Classeur en mélamine noire et blanche, 5 tiroirs -1 Aspirateur à batteries MAKITA -1 Détecteur mural BOSCH -1 Table de salle à manger en bois -1 Tabouret en cuir blanc avec base en métal chromé -1 Fauteuil en tissu brun -3 Chaises de camping pliantes -1 Four à micro-ondes DANBY -1 Meuble de rangement en mélamine noire, 3 portes, 1 tiroir -1 Machine à café TASSIMO -1 Mini-four BLACK+DECKER -1 Bouilloire électrique SIMPLICITÉ -1 Grille-pain BLACK+DECKER -1 Réfrigérateur domestique INGLIS -1 Ventilateur de chantier en métal orange	   	3 000,00 \$

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : LIBRE DE LIEN

MOBILIER, ÉQUIPEMENTS ET OUTILLAGE**LOT 2**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
2-29		Ensemble d'équipements de bureau et informatique, comprenant : -1 Relieuse à spirale -2 Moniteurs avec bras de support -2 Batteries de secours APC -2 Imprimantes laser multifonction CANON, assorties -1 Étiqueteuse DYMO -1 Imprimante multifonction BROTHER -2 Moniteurs ASUS, 27 po -1 Ordinateur ASUS ROG -1 Chauffe-eau électrique -1 Déchiqueteuse à papier AMAZON BASICS -1 Tablette informatique MICROSOFT -1 Numériseur de documents portable EPSON -2 Moniteurs BENQ, 27 po, avec bras de support -1 Station d'accueil pour ordinateur portable MICROSOFT -1 Ordinateur portable HP -1 Routeur Wi-Fi ASUS -1 Routeur Wi-Fi LINKSYS	  	2 000,00 \$
TOTAL				<u>44 800,00 \$</u>



LOT 3

Compresseur et dépoussiéreur

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION**ADRESSE :** A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7**LOCALISATION :** A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7**SYNDIC :** MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**CRÉANCIER :** BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CANADA, n° inscription 18-0134255-0001**COMPRESSEUR & DÉPOUSSIÉREUR****LOT 3**

				VALEUR MARCHANDE APPROX.
N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
3-1	1	Compresseur d'air à vis industriel Marque : ATLAS COPCO Modèle : GX5FF Série : Non disponible		7 000,00 \$
3-2	1	Dépoussiéreur industriel Marque : SPEC-AIR Modèle : P-104D Série : 961015 avec : -1 Réservoir portatif		1 500,00 \$
TOTAL				<u>8 500,00 \$</u>



LOT 4

Logiciel – Cabinet Vision Core x2D

CAD – 2024

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : CWB NATIONAL LEASING INC., n° inscription 23-0831211-0010

LOGICIEL - CABINET VISION CORE x2D CAD - 2024**LOT 4**

				VALEUR MARCHANDE APPROX.
N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
4-1	1	Ordinateur portable Marque : DELL Modèle : XPS Série : 3F2SN13 avec : 1- Logiciel CABINET VISION CORE x2D CAD - 2024		600,00 \$
TOTAL				<u>600,00 \$</u>



LOT 5

Plaqueuse de chants – Fravol – 2023

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : CWB NATIONAL LEASING INC., n° inscription 23-1367631-0004

PLAQUEUSE DE CHANTS - FRAVOL - 2023**LOT 5**

				VALEUR MARCHANDE APPROX.
N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
5-1	1	Plaqueuse de chants Marque : FRAVOL Modèle : MASTER M200-23 Série : MT000020 Année : 2023		65 000,00 \$
TOTAL				<u>65 000,00 \$</u>



LOT 6

Dépoussiéreur industriel – Belfab – 2008



DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : CWB NATIONAL LEASING INC., n° inscription 25-0202796-0008

DÉPOUSSIÉREUR INDUSTRIEL - BELFAB - 2008**LOT 6**

				VALEUR MARCHANDE APPROX.
N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
6-1	1	Dépoussiéreur industriel Marque : BELFAB Modèle : NBM-OP-3 Série : G0802196547 100F Année : 2008 avec : -1 Ensemble de tuyaux de ventilation Note : Informations selon le crédit-bail n° 3253806		6 500,00 \$
TOTAL				<u>6 500,00 \$</u>



LOT 7

Routeur CNC – Thermwood – CS43-510

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : CWB NATIONAL LEASING INC., n° inscription 25-0647645-0010

ROUTEUR CNC - THERMWOOD - CS43-510**LOT 7**

				VALEUR MARCHANDE APPROX.
N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
7-1	1	Routeur industrielle CNC à 3 axes Marque : THERMWOOD Modèle : CS43-510 Série : CS430890912 Année : 2012 Avec : -1 Panneau de contrôle -1 Moteur de broche CNC neuf de rechange Modèle : H6161H0824		45 000,00 \$
TOTAL				<u>45 000,00 \$</u>



LOT 8

Bras de manutention – Delaney



DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

CRÉANCIER : GRENKE, contrat de crédit-bail n° 155-15672

BRAS DE MANUTENTION - DELANEY**LOT 8**

				VALEUR MARCHANDE APPROX.
N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	
8-1	1	Bras de manutention pneumatique sur colonne Marque : DELANEY TECHNOLOGIES INC. Modèle : Non disponible Capacité : 200 LBS Avec tête manipulatrice à ventouses		6 500,00 \$
TOTAL				<u>6 500,00 \$</u>



LOT 9

Chariot élévateur – Yale – ERC050VGN36TE083

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION
ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7
SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
CRÉANCIER : GRENKE, contrat de crédit-bail n° 155-15274

CHARIOT ÉLÉVATEUR - YALE - ERC050VGN36TE083**LOT 9**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
9-1	1	Chariot élévateur électrique Marque : YALE Modèle : ERC050VGN36TE083 Série : A968N20343T Odomètre : 9701 HRES ANNÉE : 2015 Capacité : 4800 LBS avec : -1 Chargeur de batteries ENERGIC PLUS Modèle : LF3 36-100-603/D Série : 046016 -1 Ensemble de rallonges pour fourche	 	10 000,00 \$
TOTAL				<u>10 000,00 \$</u>



LOT 10

Volkswagen – Gold GTI – 2018

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION**ADRESSE :** A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7**LOCALISATION :** Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6**SYNDIC :** MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**CRÉANCIER :** VW CREDIT CANADA INC., n° inscription 22-0621807-0001**VOLKSWAGEN - GOLF GTI - 2018****LOT 10**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
26-495	1	Véhicule de promenade Marque : VOLKSWAGEN Modèle : GOLF GTI NIV : 3VW547AU6JM288476 Année : 2018 Odomètre : 149 901 KM Moteur : 2,0 L - TURBO Transmission : MANUELLE Couleur : NOIR Plaque : FPH2014 Immatriculation : 9328-8017 QUÉBEC INC. Équipements : - 2 Clés - Toit ouvrant Notes : - Pare-brise fissuré - EPC et moteur allumés - Batterie défectueuse	 	9 000,00 \$
TOTAL				<u>9 000,00 \$</u>



LOT 11

Ford – F150 XLT – 2023

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION**ADRESSE :** A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7**LOCALISATION :** Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6**SYNDIC :** MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**CRÉANCIER :** COMPAGNIE CREDIT FORD DU CANADA, n° inscription 23-0874725-0003**FORD - F150 XLT - 2023****LOT 11**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
26-496	1	Camion - Pick-Up Marque : FORD Modèle : F150 XLT NIV : 1FTFW1ED6PFB39096 Année : 2023 Odomètre : 144 673 KM Moteur : 3,5 L - TURBO - HYBRIDE Transmission : AUTOMATIQUE - 4X4 Couleur : NOIR Plaque : FLN1016 Immatriculation : 9328-8017 QUÉBEC INC. Équipements : - 2 Clés - Démarreur à distance - Système de navigation - Attache remorque - Couvercle-boîte Notes : - Vitre avant fissurée - Miroir passager brisé et vitre du bas fissurée - Lumière du miroir côté chauffeur brisée	 	38 000,00 \$
TOTAL				<u>38 000,00 \$</u>



LOT 12

Ford – Escape Titanium – 2018

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION**ADRESSE :** A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7**LOCALISATION :** Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6**SYNDIC :** MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**CRÉANCIER :** LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, n° inscription 23-1163270-0001**FORD - ESCAPE TITANIUM - 2018****LOT 12**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
26-494	1	Véhicule utilitaire sport Marque : FORD Modèle : ESCAPE TITANIUM NIV : 1FMCU9J97JUC63952 Année : 2018 Odomètre : 152 522 KM Moteur : 2,0 L - TURBO Transmission : AUTOMATIQUE - AWD Couleur : BLANC Plaque : FSV1265 Immatriculation : 9328-8017 QUÉBEC INC. Équipements : - 2 Clés - Toit ouvrant - Démarreur à distance - Système de navigation - Attache remorque Notes : Témoin moteur et capteur de pression des pneus allumés	 	9 000,00 \$
TOTAL				<u>9 000,00 \$</u>



LOT 13

Remorque – Gator – 8.5XX22TA – 2025

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION**ADRESSE :** A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7**LOCALISATION :** Entreposé chez Services FL - 18240 Chemin de la Côte Nord, Mirabel (Québec) J7J 2B6**SYNDIC :** MALLETT SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.**CRÉANCIER :** VAULT CREDIT CORPORATION, n° inscription 25-0778208-0003**REMORQUE - GATOR - 8.5X22TA - 2025****LOT 13**

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	VALEUR MARCHANDE APPROX.
26-497	1	Remorque fermée v-nose, 22 pi Marque : GATOR Modèle : 8.5X22TA NIV : 2RGBE2225SS005706 Année : 2025 Essieux : DOUBLE Suspension : GVWR/PNBV 4468 KG /9850 LBS Couleur : BLANC Plaque : RT2607E Immatriculation : VAULT CREDIT CORPORATION Immatriculation : 9328-8017 QUÉBEC INC. Équipements : - Manivelle à main - Frein électrique - Roue de secours Notes : Avec contenu en sangles à cliquet, chariots plateformes et dolly		14 000,00 \$
TOTAL				<u>14 000,00 \$</u>



LOT 14



DROITS DU SYNDIC AUTORISÉ EN INSOLVABILITÉ DANS LES ACTIFS INTANGIBLES

Tous les droits du Syndic autorisé en insolvabilité, s'il y en a, relativement aux éléments suivants :

- Nom de l'entreprise
- Numéro de téléphone
- Tout autre élément d'actifs intangibles autre que ceux susmentionnés

DOSSIER : 9328-8017 QUÉBEC INC.f.a.s. MG FABRICATION

ADRESSE : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

LOCALISATION : A-1031 rue Marie-Victorin, Saint-Bruno, (Québec) J3V 0M7

SYNDIC : MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

PROPRIÉTÉS DE TIERS

N°	QTÉ	DESCRIPTION	PHOTO	PROPRIÉTÉ DE :
PT-1	1	Routeur Marque TELTONIKA Modèle : RUTX11		MOBICO
PT-2	1	Borne universelle		BELL CANADA
PT-3	1	Bicyclette Marque : MINELLI		EMPLOYÉ